

- La qualité de membre adhérent est accordée à toute personne physique ou morale ayant un intérêt professionnel pour la convivialité au travail, après agrément par le bureau de l'association.
- Les prestataires de services sont les bienvenus dans l'association sous réserve de n'engager aucun démarchage commercial actif. Chaque prestataire doit signer le code de déontologie téléchargeable sur le site.

Activités libres d'accès sur le site www.entreprise-et-convivialite.com

- Mise à disposition de conseils et de bonnes pratiques pour la mise en place d'une démarche de convivialité
- Accès à la bibliothèque d'actions conviviales
- Communiqués et dossiers de presse
- Participation au Prix annuel de l'action conviviale

L'adhésion donne droit aux activités gratuites et exclusives suivantes :

- Participation gratuite à 3 conventions par an (déjeuner compris)
- Accès au site extranet : annuaire des adhérents, CR des conventions, groupes de travail, rencontres..., CR des CA et réunions de bureau de l'association...
- Réception de la Conviv'letter
- Participation aux groupes de travail
- Tarif préférentiel pour les formations à la convivialité

Votre entreprise/entité : _____ Privée Publique

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____ Effectif : _____

Secteur d'activité : _____

Adresse de facturation si différente : _____

L'adhésion est effective pour 1 ou plusieurs personnes d'une même entreprise/entité, nominativement désignées ci-dessous.

Adhérent A (Interlocuteur principal) : _____ **Autres adhérents selon cotisation : (Nom, prénom, mail, fonction)**

Nom et prénom : _____

Fonction : _____

Tél. fixe : ____ / ____ / ____ / ____ / ____ / _____

Tél. mobile : ____ / ____ / ____ / ____ / ____ / _____

Email : _____

Je demande à devenir adhérent pour l'exercice 2012 de l'association conformément aux statuts d'Entreprise & Convivialité (disponibles sur le site Internet). J'accepte la publication des renseignements ci-dessus et je m'engage à ne pas communiquer le code qui me sera adressé pour accéder à l'extranet du site d'Entreprise & Convivialité.

- ou
- Je certifie que mon entité compte moins de 10 salariés : ma cotisation pour 1 adhérent et s'élève à 100 € HT – 119,6 € TTC
 - Je certifie que mon entité compte entre 10 et 49 salariés : ma cotisation pour 2 adhérents s'élève à 250 € HT – 299 € TTC
 - Je certifie que mon entité compte entre 50 et 249 salariés : ma cotisation pour 3 adhérents s'élève à 500 € HT – 598 € TTC
 - Je certifie que mon entité compte entre 249 et 1 000 salariés : ma cotisation pour 4 adhérents s'élève à 1 000 € HT – 1 196 € TTC
 - Je certifie que mon entité compte plus de 1 000 salariés : ma cotisation pour 5 adhérents s'élève à 3 000 € HT – 3 588 € TTC
- ou
- J'adresse à ce jour un chèque à l'ordre d'Entreprise & Convivialité correspondant à la cotisation 2012 et à l'effectif de mon entité. Une facture acquittée me sera adressée à réception.
 - Je souhaite payer à réception de facture par chèque à l'ordre d'Entreprise & Convivialité
 - Je souhaite payer à réception de facture par virement.

Date : ____ / ____ / ____ /

Signature :

Pour simplifier votre renouvellement d'adhésion, Entreprise & Convivialité applique une ré-adhésion tacite. Si vous ne souhaitez pas reconduire votre adhésion pour l'exercice suivant, il vous suffira d'en informer la délégation générale avant le 30 janvier de l'exercice concerné.

Merci de nous renvoyer ce bulletin d'adhésion par mail : aurelie.viet@entreprise-et-convivialite.com ou par fax : 01 41 09 05 07.